

En Seine-Saint-Denis, les Jeux accélérateurs d'histoire(s)



seine saint denis
LE DÉPARTEMENT
COLLECTIVITÉ HÔTE



sommaire.

1.

**Accélérateurs
d'engagement**

> 10.

2.

**Accélérateurs
de la pratique
sportive pour
tout·e·s**

> 26.

3.

**Accélérateurs
de réussite**

> 46.

4.

**Accélérateurs
d'attractivité et
de transformations
écologiques
du territoire**

> 58.

édito.

Dès la phase de candidature, j'ai souhaité que le Département s'engage très fortement pour construire un projet qui permette à la Seine-Saint-Denis et à ses habitant-e-s de retirer tous les bénéfices des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Cette mobilisation repose sur la conviction que, d'une part, notre territoire est un atout pour les Jeux grâce à son dynamisme, sa jeunesse et sa capacité à innover et que, d'autre part, les Jeux sont un atout pour la Seine-Saint-Denis parce qu'ils laisseront un héritage matériel et immatériel durable sur notre territoire.

Afin de porter cette ambition et cette exigence de la participation de toutes et de tous aux Jeux et à son héritage, le Département a donc souhaité apporter sa contribution et sa vision de Jeux réussis et d'une Seine-Saint-Denis qui gagne avec eux.

C'est l'objectif de ce plan de mobilisation pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 qui propose des actions utiles et concrètes couvrant l'ensemble du champ des politiques publiques du Département.

Avec Emmanuel Constant, vice-président du Département en charge de l'Éducation et des Jeux Olympiques et Paralympiques, nous avons voulu que cette démarche soit ouverte et portée de manière continue avec Paris 2024, les partenaires associatifs et sportifs et les habitant-e-s jusqu'en 2024.

Stéphane Troussel

Président du Département
de la Seine-Saint-Denis



édito.

Avec quatre sites de compétition majeurs accueillant dix sports olympiques et paralympiques – le rugby, l’athlétisme et le para athlétisme au Stade de France, l’escalade au Bourget, le tir et la para tir à La Courneuve, les épreuves de water-polo, de plongeon et de natation artistique au Centre Aquatique, et le para cyclisme sur route qui parcourra le département - mais également le Village des athlètes, la Seine-Saint-Denis sera au cœur des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 et vivra au rythme des compétitions.

Au-delà de la fierté d’accueillir les plus grands athlètes du monde, les Jeux laisseront un héritage à la fois matériel et immatériel pour tout le territoire, avec la reconversion du Village des athlètes et du Village des médias en deux nouveaux quartiers de vie ainsi que la construction du Centre Aquatique et du site d’escalade du Bourget, qui permettront de développer la pratique sportive des habitant-e-s.

Dès cet été, le dispositif « Savoir-Nager en Seine-Saint-Denis » a permis à plus de 1800 enfants d’apprendre à nager, alors que les parcours sportifs « Explore Terre de Jeux 2024 » présents dans tout le territoire permettent d’inciter les habitant-e-s à pratiquer une activité physique.

Développer l’héritage immatériel des Jeux, c’est aussi permettre à toutes les entreprises du département de bénéficier des opportunités économiques et d’emplois par le biais d’ateliers d’information, de rencontres, ou de programmes d’accompagnement. Autant de dispositifs qui portent leurs fruits grâce à la collaboration avec le Conseil départemental et les acteur-ric-e-s associatif-ve-s locaux.

Depuis septembre 2018, le Plan de mobilisation pour des Jeux inclusifs, solidaires et écologiques en Seine-Saint-Denis contribue à construire des Jeux utiles pour tout le territoire. À trois ans des Jeux, son actualisation permettra d’aller encore plus loin ! Merci au Conseil départemental et à tous les acteur-ric-e-s de Seine-Saint-Denis engagé-e-s dans la réussite des Jeux de Paris 2024.

Tony Estanguet

Président de Paris 2024



intro.

Depuis la candidature, le Département a souhaité que tout soit mis en œuvre pour que le projet des Jeux de Paris 2024 implique l'ensemble du territoire départemental, qu'il s'agisse des habitant·e·s, des collectivités, des acteur·rice·s dans tous les champs. De plus, le Département engage ses politiques publiques pour l'héritage des Jeux avec un souci constant de recherche d'égalité pour les habitant·e·s de Seine-Saint-Denis.

Dans cette optique, le Département se dote **d'un nouveau plan d'accompagnement du projet olympique et paralympique pour réaffirmer ses ambitions et exigences autour du projet ainsi que pour saisir toutes les opportunités des Jeux pour le territoire et les habitant·e·s.**

À trois ans de l'ouverture des Jeux et alors que l'olympiade de Paris 2024 a officiellement débuté, le projet olympique en Seine-Saint-Denis connaîtra une accélération forte qu'il convient d'anticiper et d'accompagner pour garantir les éléments d'héritage attendus.

En matière d'infrastructures, l'effet accélérateur des Jeux est majeur et ce plan donne à voir les équipements et aménagements laissés en héritage au territoire. Ces projets ont vocation à devenir des démonstrateurs de la ville de demain : durable, mixte, inclusive, accessible, sportive. Parmi eux, le PRISME constituera l'héritage paralympique le plus tangible et représentera un formidable levier pour engager une dynamique d'inclusion par le sport des personnes en situation de handicap.

En matière d'héritage immatériel et de participation directe des habitant·e·s, l'action du Département entre dans une nouvelle phase plus opérationnelle : l'impact des Jeux en termes d'emploi est attendu, les acteur·rice·s sont organisé·e·s et fédéré·e·s pour répondre à ce défi. L'impact des Jeux sur l'activité physique et sportive et la santé des habitant·e·s, est également prise en compte à la hauteur des enjeux. Des actions de participation des habitant·e·s, et des collégien·ne·s en particulier, sont déployées à l'échelle du Département. L'avancée dans la programmation de Paris 2024 ouvrira, par exemple au titre du programme « Volontaires » ou de l'entrée dans l'olympiade culturelle, de nouvelles opportunités qu'il convient d'être prêts à saisir.

Ce plan d'action réaffirme les priorités que le Département entend porter auprès des acteur·rice·s nationaux·ales des Jeux de Paris 2024, tant dans leur programmation en Seine-Saint-Denis qu'au titre des priorités, programmes et projets d'héritage engagés en collaboration avec eux·elles.



1.

Accélérateurs d'engagement

Engagement
et participation

Célébration



La Fabrique des Jeux

ENJEUX : La mobilisation et l'implication de toutes et tous dans le projet olympique est l'un des enjeux majeurs de la construction de son héritage.

Avec la Fabrique des Jeux, le Département souhaite fédérer l'ensemble des acteur-ric-e-s du territoire pour travailler ensemble à construire et garantir cet héritage. La Fabrique a donc pour ambition de valoriser et accompagner toutes les propositions d'actions utiles et concrètes autour des Jeux. L'objectif est de faire partager, porter et traduire concrètement tous les sujets d'héritage aussi bien sur le volet matériel que sur le volet immatériel.

ENGAGEMENT : Garantir la participation des acteur-ric-e-s du territoire et des habitant-e-s à la construction des Jeux qu'ils-elles accueillent.



© Département de la Seine-Saint-Denis - Nicolas Moulard

ACTIONS : Le Département travaillera avec ses partenaires à la poursuite et l'amplification des ateliers thématiques initiés (sport, olympiade culturelle, opportunités économiques, ..) et lancera de nouveaux ateliers sur de nouveaux thèmes, notamment la question du parasport.

Afin de développer la participation des habitant-e-s à la Fabrique des Jeux, le Département lance un site internet de la Fabrique des Jeux ayant vocation à donner la parole aux Séquano-Dionysien-ne-s.

Ce site permettra également de favoriser les mises en relation entre acteur-ric-e-s souhaitant s'impliquer dans les Jeux et la valorisation des actions déjà initiées.

La Fabrique des Jeux permet également d'expérimenter de nouvelles façons d'associer les usager-ère-s et habitant-e-s au projet olympique. Le Département a donc décidé de poursuivre et amplifier le projet « les Jeux de la participation » mené avec le public de l'Aide sociale à l'enfance, en partenariat avec Démocratie Ouverte.



Multiplier les ateliers thématiques avec les acteur-ric-e-s du territoire



Initier des actions de participation directe avec les **habitant-e-s**



Lancement d'un **site internet** collaboratif

Tou·t·es volontaires des Jeux

ENJEUX : Les 45 000 volontaires des Jeux sont essentiel·le·s à la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Ils·elles sont présent·e·s à tous les endroits de leur organisation pour accueillir les spectateur·rice·s et les athlètes du monde entier, pendant les cérémonies de clôture et d'ouverture, mais aussi lors des compétitions sportives, ou encore dans les transports et l'espace public.

Pour les volontaires, cette expérience exceptionnelle constitue un enrichissement personnel et citoyen et peut s'avérer une étape essentielle d'un parcours de formation ou d'une recherche d'emploi. C'est aussi pour eux·elles la chance de pouvoir être des ambassadeur·rice·s du territoire d'accueil des Jeux. Donner accès à ces opportunités correspond à la volonté du Département de permettre à tout·e·s de s'impliquer dans les Jeux et est un gage de la réussite de l'événement.

ENGAGEMENT : Garantir l'accès des habitant·e·s de Seine-Saint-Denis au programme volontaire de Paris 2024 et en faire un outil au service de la réussite de la jeunesse.



ACTIONS : Le Département avec Paris 2024, la ville de Paris, les EPT et Villes, et acteur·rice·s associatif·ve·s de Seine-Saint-Denis, travaillera activement pour permettre l'accès à 10 000 habitant·e·s aux opportunités de volontariat avant, pendant et après les Jeux.

Le Département au titre de son engagement pour la jeunesse, l'éducation et l'emploi proposera une plateforme « Tout·e·s volontaires en Seine-Saint-Denis ! ». Cet outil permettra aux jeunes de 16 à 29 ans de valoriser leurs expériences bénévoles passées et leurs compétences acquises. Il donnera

aussi accès à des formations afin d'enrichir les parcours vers l'emploi. Enfin, ce sera la porte d'entrée pour participer aux programmes volontaires de Paris 2024 et de s'engager au-delà dans le tissu associatif du territoire. Cette plateforme sera déployée en lien avec les acteur·rice·s de la jeunesse et de l'insertion du territoire.

Le Département fera de l'inclusivité et de la non-discrimination dans l'accès aux opportunités de volontariat une priorité. Tout·e·s les habitant·e·s seront un atout pour la réussite des Jeux. Il travaillera pour que parmi les 3 000 offres de parcours de volontariat adaptées prévues, un nombre conséquent soit proposé et accessible aux habitant·e·s de Seine-Saint-Denis.

10 000



10 000 habitant·e·s de la Seine-Saint-Denis dans les programmes des volontaires des collectivités et de **Paris 2024**

Lancement d'une plateforme « **Tout·e·s volontaires !** »

Favoriser l'accès des personnes en **situation de handicap** au programme des volontaires

Ambassadeur·rice·s des Jeux

ENJEUX : Le Département souhaite donner la parole à celles et ceux qui font vivre le projet olympique et paralympique sur le territoire, l'incarnent et bénéficient des retombées positives du projet.

Ils-elles sont également légitimes pour construire et porter une parole et un récit sur les transformations engagées ou accélérées dans le cadre des JOP que le Département entend promouvoir.

L'objectif est de proposer, partager et contribuer au dynamisme de la Seine-Saint-Denis, en améliorer l'image, faire connaître son potentiel, tout en promouvant leur engagement, leurs solutions et leurs réussites.

ENGAGEMENT : Mettre en place un réseau d'ambassadeur·rice·s des Jeux en Seine-Saint-Denis.



ACTIONS : Par la création d'un réseau d'ambassadeur·rice·s In Seine-Saint-Denis des Jeux 2024 s'appuyant sur la communauté des ambassadeur·rice·s du IN, le Département entend mettre en avant les acteur·rice·s et habitant·e·s engagé·e·s ou souhaitant s'engager dans le projet olympique, et valoriser leur action. Ce travail se fera en collaboration avec le In Seine-Saint-Denis qui soutient l'émergence de talents, la mise en réseau et le partage de solutions entre acteur·rice·s du territoire dans tous les champs.

Un réseau d'ambassadeur·rice·s sera également mis en place au sein de la collectivité départementale. Avec près de 8 000 agent·e·s, le Département souhaite proposer aux personnes qui le désirent la possibilité de participer de manière plus active à la préparation des Jeux et de devenir les premier·ère·s « relayeur·euse·s » d'information et de promotion du projet sur le territoire.



Animer un réseau
d'ambassadeur·rice·s
des Jeux de 2024
et de la Seine-Saint-Denis



Créer un réseau
d'ambassadeur·rice·s JOP
agent·e·s du Conseil
départemental

Les Jeux de la solidarité

ENJEUX : Le Département, acteur majeur des solidarités en Seine-Saint-Denis, souhaite que les opportunités des JOP et en particulier du sport puissent irriguer l'ensemble de ses politiques publiques au service des habitant-e-s.

Il considère ainsi que le projet de Paris 2024 est une opportunité pour les professionnel-le-s et les usager-ère-s du service social départemental dans la construction des projets d'accompagnement collectifs.

ENGAGEMENT : Utiliser le sport et les JOP dans l'accompagnement des usager-ère-s du service social départemental.



© Département de la Seine-Saint-Denis - Nicolas Moulard

ACTIONS : Le Département souhaite utiliser le sport dans l'accompagnement des usager-ère-s du service social départemental dans leur projet d'accompagnement : en termes de remobilisation, de confiance et d'estime de soi, de liens collectifs, d'accès à la santé, au sport et aux loisirs etc.

Le Département encourage en particulier la participation des usager-ère-s du service social départemental à des événements sportifs en tant que spectateur-ric-e-s voire bénévoles dans le cadre de projets d'actions collectives.



Encourager la participation d'usager-ère-s du service social départemental à des événements sportifs ou JOP pour remobiliser et impliquer



Accompagner les usager-ères-s à s'engager dans la vie associative

Célébrer les Jeux partout et avec tout·e·s

ENJEUX : Les Jeux doivent être une grande fête populaire qui déborde des lieux de compétitions pour permettre aux habitant·e·s de la Seine-Saint-Denis d'y prendre toute leur part. La célébration doit investir le territoire dès à présent.

C'est pourquoi le Département proposera aux habitant·e·s des événements célébrant l'olympisme et le paralympisme jusqu'en 2024 autour d'une offre de programmation événementielle riche et des grands temps forts de Paris 2024 en Seine-Saint-Denis.

ENGAGEMENT : Proposer une programmation annuelle d'événements sportifs, culturels, festifs... jusqu'aux Jeux.



© Département de la Seine-Saint-Denis - Nicolas Moulard

ACTIONS : Le Département entend construire en lien étroit avec les acteur·rice·s du territoire une programmation événementielle en direction du public sur l'ensemble du territoire, autour de grands temps forts olympiques et paralympiques comme la journée olympique, la semaine olympique et paralympique à l'école, etc.

Dans le cadre de la dynamique engagée par le « Bel été solidaire et olympique », notamment dans

les parcs départementaux avec une programmation sportive et parasportive riche, le Département proposera une offre étendue d'activités autour des Jeux (Weekend Nouveaux Sports, découvertes des sports paralympiques...).

Par ailleurs, le Département s'assurera qu'un maximum d'habitant·e·s du territoire puisse participer aux grands événements nationaux et temps de célébration portés par Paris 2024 qui viendront ponctuer le calendrier à l'instar du relais de la flamme olympique et des mass events.



Programmation événementielle amplifiée ouverte au grand public



Participation massive au relais de la flamme et aux mass events



Donner accès aux habitant·e·s aux cérémonies d'ouverture et de clôture

Un live site écoresponsable

ENJEUX : Le Département fait de la participation et de la mobilisation des habitant-e-s un impératif afin de faire des Jeux un évènement populaire et inclusif.

Le Département souhaite donc proposer pendant l'évènement un site de célébration permettant aux habitant-e-s de se réunir, de visionner les JOP et de célébrer ensemble le plus grand évènement mondial au sein du parc départemental Georges-Valbon.

Pour le Département, c'est également l'occasion d'animer le territoire autour de ce projet et d'assurer aux habitant-e-s de disposer d'une zone d'animations de grande qualité à hauteur de l'engouement suscité par les JOP dans un environnement naturel et paysager exceptionnel. Ce live site vise également à faire des Jeux un facteur d'appropriation et de découverte des parcs départementaux.



© Département de la Seine-Saint-Denis - Sylvain Hitau

ENGAGEMENT : Proposer aux habitant-e-s un site de célébration pendant les Jeux de 2024 pour vivre l'expérience olympique et paralympique.

ACTIONS : À partir de 2021, le Département travaillera à la définition et la conception de cette zone de célébration pour les Jeux de 2024.

Cette réalisation sera accompagnée, en amont des Jeux, d'actions de valorisation du live site afin de

préparer les habitant-e-s à ce grand temps fort, leur faire connaître le projet et leur donner envie d'y prendre part en 2024.

En 2024, le site de célébration ouvrira toute la durée des Jeux Olympiques et Paralympiques proposant des animations sportives, culturelles, écologiques et bien d'autres surprises.



30 jours de festivités autour des Jeux Olympiques et Paralympiques



Un live site écoresponsable dans un cadre naturel privilégié et préservé

Une olympiade culturelle populaire, festive et rassembleuse

ENJEUX : La Seine-Saint-Denis est au cœur du projet de Paris 2024 et la programmation de l'olympiade culturelle doit pouvoir permettre de briser les barrières symboliques entre Paris et sa banlieue et donner à voir la richesse du tissu culturel de la Seine-Saint-Denis.

En valorisant les pratiques artistiques et culturelles des habitant-e-s de la Seine-Saint-Denis et en leur donnant pleinement accès à une programmation riche, populaire et festive sur le territoire.

ENGAGEMENT : Placer la Seine-Saint-Denis au cœur de l'olympiade culturelle de Paris 2024.

ACTIONS : En lien avec les autres collectivités du territoire, le Département fédère la richesse de l'écosystème artistique et culturelle pour construire une olympiade culturelle « made in Seine-Saint-Denis » en développant



© Département de la Seine-Saint-Denis - Franck Rondot

de nouveaux partenariats qui feront héritage entre acteur-ric-e-s culturel-le-s, sportif-ve-s et socio-éducatif-ve-s et en investissant de nouveaux espaces au plus près des habitant-e-s, tels que les espaces publics et les parcs départementaux.

Le Département intervient auprès de Paris 2024 et de l'ensemble des parties prenantes pour que l'olympiade culturelle engage une programmation en Seine-Saint-Denis autour des thématiques suivantes: la diversité et

l'interculturalité, culture et handicap, culture et participation, art dans l'espace public etc.

Il participera avec Paris 2024 à un appel à projets « Art et sport » (La beauté du geste). Il initiera un programme art et aménagement, et un programme culture et handicap « tout-e-s différent-e-s, tout-e-s pareil-le-s ». Il initiera également une démarche ambitieuse pour documenter par des productions artistiques et culturelles le récit de la Seine-Saint-Denis des JOP de Paris 2024.



Une olympiade culturelle au rendez-vous des valeurs et des atouts de la Seine-Saint-Denis



Engager une programmation et le soutien de projets culturels et artistiques sur le territoire accessible à tout-e-s les habitant-e-s

2.

Accélérateurs de la pratique sportive pour tout·e·s

Accès au sport
pour tout·e·s

Sport et inclusion



24 sites pour 2024

ENJEUX : Le Département entend faire de la Seine-Saint-Denis un territoire sportif, qui permette à chaque individu.e de s'engager dans le parcours sportif qui lui convient : loisirs, compétition en club, en autonomie...

À ce titre, le développement de la pratique autonome est important mais s'adresse trop souvent à des personnes déjà convaincues par les attraits et les bienfaits du sport. Élargir encore le cercle de celles et ceux qui font du sport implique de mettre en œuvre des stratégies plus innovantes favorisant l'accès à la pratique pour tous les publics, notamment celles et ceux qui en sont aujourd'hui éloigné.e.s. 24 sites pour 2024 a l'ambition de répondre à cet enjeu.

24 sites pour 2024, c'est également l'opportunité de proposer au mouvement sportif local de nouveaux lieux et temps pour



© Département de la Seine-Saint-Denis - Jean-Louis Bellurget

encadrer et accompagner ces pratiques spontanées qui sortent des équipements et de faire de l'espace public un lieu de pratique sportive.

ENGAGEMENT : Mettre le sport à la portée de tout.e.s.

ACTIONS : Le CDOS 93 lance deux fois par an un appel à projet en direction du mouvement sportif d'une part, et des villes d'autre part, afin de proposer

une offre d'animations sportives dans l'espace public à raison d'une fois par mois. La programmation se déploie pendant toute l'année, jusqu'en 2024, dans 24 sites du territoire et est financée à parité par Paris 2024 sur le fond de dotation pour l'héritage.

Un effort sera engagé d'ici 2024 pour développer une offre de pratique de sport santé, de handisport et de sport adapté afin d'aller vers les publics les plus éloignés de la pratique sportive.

+ 130

+ de 130 séances en 2021-2022 dans le cadre d'une programmation sportive récurrente dans l'espace public

40

Les 40 villes de Seine-Saint-Denis accueillantes d'ici 2024



Une opération financée à hauteur de 140 000€ par Paris 2024

Les Jeux des petits

ENJEUX : Les services départementaux mènent depuis plusieurs années des actions de lutte contre l'obésité et la sédentarité et ce, dès le plus jeune âge que ce soit dans les crèches ou les PMI et au sein de l'ASE. En effet, de par leur rôle prescripteur, les services du Département sont des acteu-ric-e-s majeure-s de cette stratégie d'accompagnement vers l'activité physique pour l'éveil corporel et le bien-être des plus petits, dans les structures d'accueil et au sein des familles.

Sur le volet professionnel, cette action permettra également de sensibiliser, d'informer, et d'outiller ces agent-e-s départementaux-ales sur les bienfaits de l'activité physique.

ENGAGEMENT : Promouvoir l'activité physique auprès des publics les plus



jeunes et des professionnel-le-s de la petite enfance.

ACTIONS : Pour ce faire, le Département a initié et poursuivra son travail de préparation et construction d'un réseau de professionnel-le-s pour intégrer le sport et les JOP dans les pratiques et les projets éducatifs des crèches et PMI du territoire.

Le Département met également en œuvre un appel à projet intitulé « les Jeux des petits, la Seine-Saint-Denis en mouvement ». Ce dispositif soutient

les projets des structures de petite enfance et protection de l'enfance promouvant l'activité physique et l'éveil corporel auprès de leur jeune public. La réalisation d'une malle pédagogique, dès 2022, viendra compléter ces actions en faveur de la pratique d'activités physiques des plus petits.

Cet outil sera à disposition des structures départementales et contiendra des ressources pédagogiques adaptées pour accompagner les professionnel-le-s.



Création d'une malle pédagogique pour accompagner les professionnel-le-s dans la mise en place d'activités physiques



Un appel à projet pour inciter les actions et projets autour du sport et des JOP à destination des plus jeunes

Toutes nageuses, tous nageurs en Seine-Saint-Denis

ENJEUX : La Seine-Saint-Denis sera le cœur des épreuves de natation des Jeux Olympiques et Paralympiques, mais aussi de l'héritage aquatique de Paris 2024. Or ce territoire fait face à de grandes difficultés dans l'accès des habitant.e.s aux équipements nautiques sur l'ensemble du département et la maîtrise des fondamentaux du savoir-nager.

C'est pourquoi le Département se mobilise depuis de nombreuses années aux côtés du mouvement sportif et de l'État pour agir sur toute la chaîne du savoir-nager et permettre d'avancer vers l'égalité.

Cette mobilisation s'est amplifiée avec Paris 2024 pour assurer un progrès en matière de savoir-nager pour l'ensemble des habitant.e.s.

ENGAGEMENT : Agir sur le savoir-nager de tout.e.s les habitant.e.s avec un impact éducatif, social et territorial.

ACTIONS : Dans un territoire où un élève sur deux ne sait pas nager en arrivant en classe de 6^e, le Département souhaite engager une mobilisation éducative forte. Il veut accompagner le développement d'une offre de formation, notamment



de maîtres-nageur.euse.s, permettant l'apprentissage partout sur le territoire de la natation, notamment en appuyant les dispositifs de stages massés pendant les vacances scolaires en lien avec l'Éducation nationale. Le Département accompagne également le déploiement l'été par Paris 2024 de bassins d'apprentissage dans les villes de Seine-Saint-Denis.

Le Département est aussi convaincu de l'impact social du sport et du savoir-nager en matière d'épanouissement, de santé et de réussite. C'est pourquoi il se donne également comme priorité de proposer des actions innovantes d'apprentissage du savoir-nager qu'elles soient ludiques, adaptées

pour les personnes en situations de handicap, ou pour les personnes très éloignées de la pratique sportive.

Le Département via son plan piscine 2016-2021 soutient à hauteur de 40 millions d'euros les projets de rénovation, reconstruction de piscines des villes de Seine-Saint-Denis. Ce soutien à l'investissement a été amplifié dans le cadre de sa participation au financement de la SOLIDEO pour la réalisation du Centre aquatique olympique et de quatre piscines d'entraînement en Seine-Saint-Denis, dont celle de Marville à la Courneuve. Il entend également engager un nouveau plan piscine départemental pour continuer d'oeuvrer au rattrapage en matière d'équipements nautiques en Seine-Saint-Denis.

4

Quatre nouvelles piscines



Éduquer la jeunesse au **savoir-nager**



Promouvoir les usages et les apprentissages de tout.e.s

Le sport santé pour tout·e·s

ENJEUX : L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en Seine-Saint-Denis est une opportunité formidable de conforter la place du sport pour le bien-être et la santé. Le Département souhaite s'engager pour accompagner en Seine-Saint-Denis le développement d'une offre accessible à tout·e·s sur l'ensemble du département.

ENGAGEMENT : Créer de nouveaux parcours de sport santé pour tout·e·s sur l'ensemble du territoire départemental.

ACTIONS : Une offre de qualité se développe en Seine-Saint-Denis pour proposer des parcours adaptés à la fois aux habitant·e·s souffrant d'afflictions ou maladie de longue durée dans le cadre du sport sur ordonnance, mais aussi de programme passerelle permettant d'être accompagné vers une pratique régulière vers l'offre du mouvement sportif.

Le Département entend soutenir le développement et la mise en réseaux des Maisons du sport santé (six dans le territoire), des projets sport santé et diversifier l'offre d'équipements, notamment dans les parcs, et favoriser son appropriation par tout·e·s.



Département de la Seine-Saint-Denis - Franck Rondot

Il entend également œuvrer pour la diffusion et la connaissance de cette offre du sport santé directement auprès des habitant·e·s et par les habitant·e·s, en engageant notamment une démarche du type des ambassadeur·rice·s de la santé dans le cadre de l'École populaire de la santé qui, formé·e·s, pourront aller à la rencontre de tout·e·s et renseigner sur les bienfaits du sport santé et les lieux et parcours de pratiques, notamment au sein du mouvement sportif.

Le Département soutiendra enfin des programmes d'actions visant à permettre à ses publics prioritaires de bénéficier de parcours de sport santé. Pour les collégien·ne·s éloigné·e·s de la pratique physique, il étendra le projet « Défis forme santé » pendant les vacances scolaires.



Promouvoir les **Maisons du sport** santé et les projets de parcours sport santé sur tout le territoire



Former les ambassadeur·rice·s de l'offre départemental de sport santé



Développer un programme « **Défis forme santé** » pour l'ensemble des collégien·ne·s

Le Prisme

ENJEUX : Équipement unique en Europe, le Pôle de Référence Inclusif et Sportif Métropolitain (PRISME) sera implanté au sein du stade départemental de la Motte à Bobigny, entre les deux quartiers prioritaires de l'Étoile et du Pont-de-Pierre.

Héritage majeur des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, cet équipement sera réalisé en conception universelle, afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions l'ensemble des publics, qu'ils soient en situation de handicap ou valides.

L'équipement, d'une surface d'environ 15 000m² - dont 9 200m² de surfaces bâties - pensé avec ses futurs partenaires sportifs, universitaires et médico-sociaux, doit également constituer un pôle ressources et de formation autour des pratiques parasportives et de sport santé et permettra d'accueillir des compétitions, notamment dans les disciplines paralympiques.

Le PRISME deviendra ainsi un lieu ressources en matière de sport, de santé, de recherche ou de loisirs pour la ville de Bobigny et ses habitant.e.s. Il contribuera au rattrapage en termes d'infrastructures sportives en Seine-Saint-Denis, deviendra un pôle de référence pour l'organisation du parasport en France et rayonnera ainsi au niveau local mais également



© Groupement Demathieu Bard

à l'échelle métropolitaine voire nationale. Le PRISME contribuera enfin à rendre le sport accessible à ceux et celles qui en sont le plus éloigné.e.s, à nourrir les connaissances sur le handicap et à transformer nos représentations collectives sur le handicap.


ENGAGEMENT : Faire de PRISME l'héritage majeur des Jeux de Paris 2024 pour la Seine-Saint-Denis.

ACTIONS : En parallèle de sa construction, le Département prolongera la démarche de co-construction du PRISME afin de garantir son utilité en matière d'usage et de pratiques pour le territoire. De par son caractère structurant, le PRISME constituera un maillon essentiel de la stratégie pour développer le parasport sur le territoire. Il sera accessible


à tout.e.s, quels que soient les besoins spécifiques de chacun.e, de l'initiation au haut-niveau.

Le PRISME sera également un pôle de référence pour l'organisation de la pratique parasportive en France. La maison des Sports & Formation permettra ainsi d'accueillir les associations ainsi que les fédérations et comités sportifs locaux et nationaux. Les espaces de classification feront également du PRISME un équipement phare du parasport français.

Les espaces de Recherche & Développement, pensés notamment avec l'Université Sorbonne Paris Nord, feront de PRISME un laboratoire de recherche identifié par tous sur le plan du parasport, du Sport Santé ou de la recherche en activités physiques adaptées.



Un équipement conçu par ses futur.e.s usager.ère.s



9 200 m²
dédiés au para sport,

9 200m² dédiés au parasport,
à la recherche et à la formation

Un pôle de référence pour l'organisation du parasport français et le haut-niveau

« Impact 2024 » ou l'innovation sociale par le sport

ENJEUX : Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont une occasion formidable de conforter la place du sport dans la société et son impact social positif.

Cette dynamique s'inscrit dans une recherche de nouveaux croisements entre acteur-ric-e-s du sport, de l'inclusion, de la santé et de l'insertion, à une échelle locale pour proposer aux habitant-e-s des projets de qualité et ainsi livrer un héritage concret des Jeux. Le Département en lien avec sa politique sportive, encourage les acteur-ric-e-s du mouvement sportif à s'engager et valoriser leurs interventions d'utilité sociale du sport, notamment en matière de santé et de bien-être, ou encore de durabilité.



ENGAGEMENT : Soutenir l'innovation sociale par le sport avec l'appel à projets « Impact 2024 » du Fonds de dotation de Paris 2024.

ACTIONS : Le Département participe et contribue à l'appel à projets « Impact 2024 », porté par l'Agence Nationale du Sport et Paris 2024. Une enveloppe réservée de 200 000 euros est dédiée aux projets d'innovation sociale par le sport issu ou impactant le territoire :

du sport pour la santé et le bien-être, du sport au service de la réussite éducative et l'engagement citoyen de la jeunesse, du sport comme outil d'inclusion, d'égalité, solidarité et du sport au service du développement durable.

Pour favoriser l'émergence de projets d'innovation sociale, le Département encourage, notamment dans le cadre de la Fabrique des Jeux, le rapprochement des acteur-ric-e-s et leur mise en réseaux à l'échelle des villes ou du département, avec des acteur-ric-e-s d'autres champs et notamment de l'inclusion.

200
000
euros



200 000 euros
pour les associations
de Seine-Saint-Denis via
Impact 2024

Accompagner les acteur-ric-e-s
du territoire vers **l'innovation
sociale** par le sport

Une offre parasportive pour tout·e·s

ENJEUX : À la faveur de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, le Département déploie une stratégie ambitieuse d'accueil et d'héritage des Jeux Paralympiques. Cette stratégie vise, entre autres, à faire des Jeux l'accélérateur du développement de la pratique parasportive sur le territoire.

Certaines études, dont celle de l'Observatoire pour la Recherche sur les Méga-Événements (ORME) publiée en 2019, ont mis en lumière les freins persistants à la pratique sportive régulière des personnes en situation de handicap (formation, accessibilité, matériel, créneaux au sein des équipements sportifs...).

En coordination avec l'éco-système des Jeux (Paris 2024, CPSF...) et avec les acteurs structurants du territoire (CDH 93, CDSA93, FSGT 93 notamment), le Département souhaite agir sur ces différents freins pour permettre à tout·e·s de pratiquer une activité physique ou sportive régulière à proximité de son domicile.

ENGAGEMENT : Faire des Jeux le moteur du développement de l'offre parasportive sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.



ACTIONS : En collaboration avec de nombreux partenaires, le Département de la Seine-Saint-Denis s'est engagé dans le dispositif du réseau des clubs para-accueillants. Ce réseau permettra aux dirigeant·e·s et encadrant·e·s des clubs Séquano-Dyonisiens de se former à l'accueil des personnes en situation de handicap et d'ouvrir des sections para-accueillantes dès septembre 2022. Ce dispositif permet également de nouer des partenariats entre les clubs parasportifs et les établissements et services médico-sociaux (ESMS) afin de permettre au plus grand nombre de pratiquer une activité physique ou sportive régulière. L'objectif est qu'une douzaine de sections parasportives puissent voir le jour en septembre 2022.

Le dispositif d'école multisports adaptés, expérimenté depuis plusieurs années par le Comité départemental de sport adapté 93, est un outil idéal pour accompagner les villes et les clubs du territoire dans le développement de l'offre sportive

à destination des enfants en situation de handicap mental ou psychique. Le contexte des JOP représente un réel accélérateur pour cette démarche. Ainsi, le Département souhaite s'en saisir pour étendre les écoles multisports adaptées et soutiendra la création de 4 écoles multisports adaptées en Seine-Saint-Denis (Clichy-sous-Bois, Bondy, Saint-Denis, Drancy).

Afin de valoriser l'offre parasportive du territoire et de la faire connaître aux habitant·e·s, le Département s'est engagé dans un travail de recensement et de cartographie des clubs accueillant des personnes en situation de handicap. À terme, la collectivité s'engage à tenir à jour cette cartographie qui permettra aux clubs de se développer en trouvant de nouveaux·elles adhérent·e·s et en nouant des partenariats avec les ESMS alentours.

20

Ouverture d'**une vingtaine de nouvelles sections parasportives** dès 2024 dans les clubs



Création de **5 écoles multisports** adaptées par an jusqu'en 2024



Une cartographie de l'offre parasportive du territoire

Plus de parasport dans les collèges

ENJEUX : Associés aux politiques publiques d'éducation et de sport, les Jeux Olympiques et Paralympiques constituent un des leviers pour mettre en œuvre nos ambitions de réduction des inégalités sociales chez les collégien-ne-s.

Les bienfaits du sport sur la santé et le bien-être de toutes et tous ne sont plus à démontrer. Pourtant, certains publics tels que les collégien-ne-s en situation de handicap, en sont fortement éloignés. Le sport constitue aussi un élément de citoyenneté permettant le respect de soi, d'autrui et des règles. Il peut être l'occasion d'accepter les différences et de développer son sens critique. Le Département souhaite ainsi permettre à l'ensemble des collégien-ne-s en situation de handicap de pouvoir accéder aux cours d'EPS et au sport périscolaire.



© Département de la Seine-Saint-Denis - Jean-Louis Bellurget

ENGAGEMENT : Faire entrer le parasport et les pratiques partagées dans les collèges.

ACTIONS : Le Département proposera des formations aux professeur-e-s d'EPS afin qu'ils soient en mesure d'accueillir les collégien-ne-s en situation de handicap. Ces formations s'accompagneront de la mise en place d'outils de sensibilisation et de formation sur le thème du

paralympisme et du handicap tels que :

- Des capsules vidéos (informations sur le sujets, valorisation des bonnes pratiques, ...) pour sensibiliser
- Un kit pédagogique pour déployer des actions pédagogiques sur le thème du handicap et du paralympisme

En complément des cours d'EPS, le Département travaille avec l'UNSS afin de rendre les activités sportives proposées accessibles aux collégien-ne-s en situation de handicap. Le Département développe également des passerelles entre les collèges et le mouvement parasportif afin d'assurer la continuité de la pratique des collégien-ne-s en situation de handicap.



Mise en place d'**un programme de formation** des professeur-e-s d'EPS à l'accueil des collégien-ne-s en situation de handicap



Assurer l'accès au sport scolaire et périscolaire aux **collégien-ne-s en situation de handicap**



Création d'outils de **sensibilisation et de formation** autour des Jeux Paralympiques et du handicap

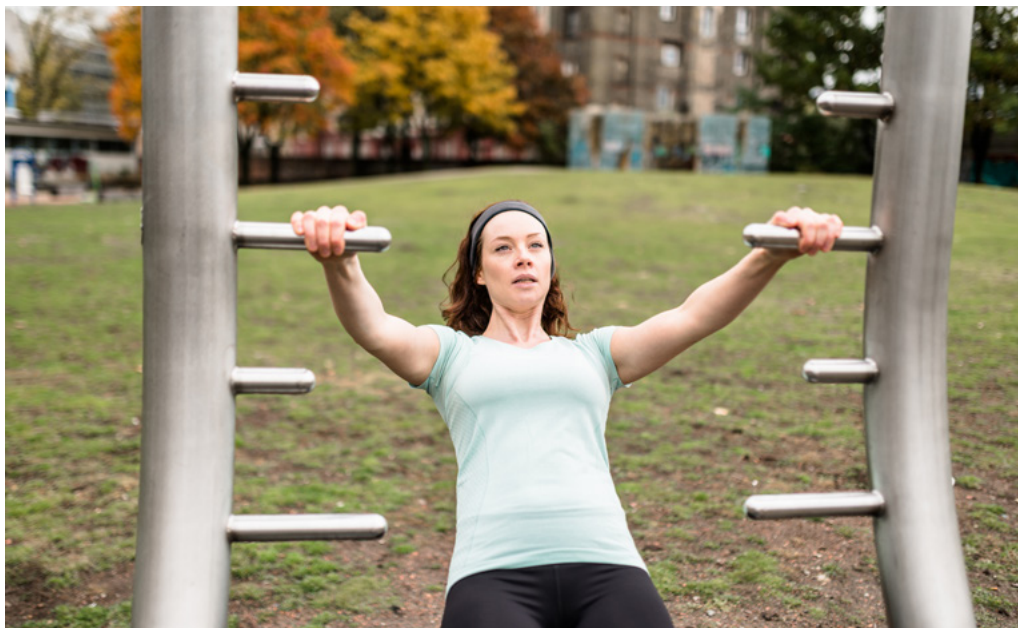
Toutes et tous égaux·ales grâce aux Jeux

ENJEUX : Le Département porte depuis plusieurs années une ambition forte en matière d'égalité femmes-hommes, de diversité et de lutte contre toutes les formes de discrimination.

En 2020, le baromètre des discriminations du Département réalisé avec Harris Interactive, indiquait que pour 71% des habitant·e·s de la Seine-Saint-Denis, les discriminations sont un sujet d'inquiétude et 60% d'entre eux·elles déclarent avoir été victimes de discriminations dans les cinq dernières années, dont 32 % en raison de leur origine.

Ces chiffres nous obligent à agir davantage. C'est pourquoi, avec les valeurs véhiculées (égalité, diversité...) par les Jeux, le Département souhaite se saisir de l'événement en utilisant les opportunités offertes par le sport et les actions en lien avec les JOP, pour lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

ENGAGEMENT : Faire du sport un levier pour l'égalité, la diversité et la lutte contre toutes les formes de discrimination.



ACTIONS : Le 19 mars 2021, le Département a organisé un événement pour la journée internationale de lutte contre le racisme sur la thématique du Sport et du Racisme. Cet événement a permis de lancer un travail commun entre les services départementaux sur cette thématique, en lien avec les partenaires sportifs du territoire et des athlètes. Le Département souhaite aussi engager une campagne de communication pour sensibiliser à la lutte contre le racisme dans le sport. Il poursuivra également un travail

de fond partagé avec le mouvement sportif et dans le cadre de sa politique sportive de budget sensible au genre, ainsi qu'un programme d'action de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité. Le Département engagera également dans le cadre de la Fabrique des Jeux une démarche de labellisation des bonnes pratiques dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport et dans la perspective des Jeux.

Enfin, il engagera des démarches ambitieuses d'équipements et d'aménagements sportifs et des Jeux pour intégrer dès la conception, dans la réalisation et dans les projets de fonctionnement et d'usage, la question du genre, notamment dans l'espace public ou encore, dans la conduite du projet de piscine de Marville à la Courneuve.



racisme

Lancer **une campagne** de communication **contre le racisme** dans le sport en Seine-Saint-Denis



Animer un réseau d'acteur·rice·s œuvrant pour **l'égalité femmes-hommes** et créer un label pour les clubs



Intégrer la question du genre dans la conception et la réalisation des espaces publics et équipements sportifs

3.

Accélérateurs de réussite

Opportunités économiques
et d'emploi

Éducation



Des Jeux pour l'emploi

ENJEUX : La réalisation des principaux équipements et aménagements des Jeux en Seine-Saint-Denis, de même que la livraison de l'ensemble des prestations et services des JOP, présentent d'immenses opportunités d'emplois. À l'échelle nationale, ce sont 150 000 emplois qui seront mobilisés, 78 000 au titre de l'organisation, 60 000 au titre de l'accueil, et 10 000 dans le BTP. Concernant la construction, 10% des heures travaillées seront réalisées dans le cadre du parcours d'insertion.

Le Département en tant qu'acteur majeur de l'insertion et de l'accompagnement vers l'emploi, est pleinement mobilisé pour favoriser les retombées emplois sur tout le territoire. Il s'agit de tisser un lien continu entre les besoins anticipés des entreprises et les personnes en recherche d'emploi. Ce travail est réalisé en partenariat étroit avec l'État, Pôle emploi, les EPT dans le cadre de l'objectif de réaliser 10% des heures travaillées pour les ouvrages JOP en insertion.

ENGAGEMENT : Anticiper les besoins de recrutement et orienter les publics éloignés de l'emploi vers les opportunités d'emploi des Jeux.



ACTIONS : Le Département s'engage avec l'État, Pôle emploi et l'ensemble des acteur-ric-e-s de la chaîne de l'insertion une mobilisation générale autour des métiers des Jeux pour promouvoir les opportunités de formations et d'emplois, mais aussi garantir aux habitant-e-s des parcours d'insertion vers ces métiers de qualité, qualifiante et sur la durée.

Le dispositif « JOP - PARTENAIRES POUR L'EMPLOI EN SEINE-SAINT-DENIS » permet dans le cadre d'un binôme conseiller-ère de Pôle d'emploi et facilitateur-ric-e-s des clauses sociales sur

l'ensemble du département d'aller vers les entreprises et de les accompagner dans le recrutement de bénéficiaires de parcours d'insertion dans le cadre des clauses sociales. Cela représente plus de 200 professionnel-le-s en contact quotidien avec les personnes en recherche d'emploi.

Un dispositif particulier est par ailleurs mis en œuvre (SPIE BTP) reposant sur un réseau de 100 facilitateur-ric-e-s pour faire connaître les opportunités de formation et d'insertion professionnelle dans le champ du BTP.

Le Département engagera aussi des parcours de formation de qualité, de l'information, pour les usager-ères-s vers les filières mobilisées hors construction, comme il engagera des actions d'insertion vers l'emploi en s'appuyant sur les JOP vers divers métiers (sport, savoir-nager), notamment en direction des personnes en situation de handicap.



Un binôme Pôle emploi et facilitateur-ric-e-s pour faire bénéficier aux habitant-e-s des emplois des Jeux



Faire connaître les opportunités de formations et d'insertion dans le BTP



Des actions d'information, de formation et des parcours d'insertion du Département vers les métiers des Jeux et du sport

Des retombées pour les acteur·rice·s économiques

ENJEUX : Le Département est mobilisé depuis la candidature avec les Établissements publics territoriaux (EPT), les réseaux d'entreprises et notamment les TPE-PME et structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour mobiliser, préparer, et trouver les outils qui permettront de maximiser les retombées économiques pour tout le territoire départemental.

La charte en faveur de l'emploi local et du développement territorial de SOLIDEO prévoit que 25% des marchés soient attribués aux TPE-PME et structures de l'ESS. Il participe activement à la mobilisation des acheteur·euse·s (Paris 2024, SOLIDEO et donneur·euse·s d'ordre), à la promotion des plateformes, et à l'accompagnement des acteur·rice·s économiques et de l'insertion, notamment dans le cadre de la Fabrique des Jeux.



ENGAGEMENT : Favoriser les retombées économiques pour les TPE-PME, structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et structures de l'ESS de Seine-Saint-Denis.

ACTIONS : Le Département de la Seine-Saint-Denis aide les acteur·rice·s locaux·ales à se positionner sur les marchés des Jeux dans une optique de retombées économiques et d'emploi pour les entreprises.

Il réalise également ce travail au titre de sa commande publique et pour les ouvrages olympiques et paralympiques dont il assure la réalisation.

Pour ce faire, il anime un atelier de la Fabrique des Jeux « Opportunités économiques des Jeux » porté avec l'État, les réseaux d'entreprises dont la CCI93, la Maison des canaux, INSERECO et les EPT pour accompagner les TPE, PME et structures de l'ESS à répondre aux marchés des JOP.

Le Département engage également des actions de networking et de valorisation de l'entrepreneuriat et de l'innovation autour des filières de l'accueil des Jeux, via l'organisation d'événements, de prix et d'actions d'information en direction des entreprises.



Positionner les TPE-PME, structures de l'ESS et SIAE sur les marchés des Jeux



Animer l'atelier de la Fabrique des Jeux « opportunités économiques » sur l'ensemble du territoire



Livrer des actions de promotion de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de développement des filières des Jeux

Du sport à l'emploi

ENJEUX : L'utilité sociale du sport pour la réussite et l'épanouissement de chacun-e n'est plus à démontrer.

L'arrivée des Jeux permet d'initier des projets d'utilisation de la pratique physique et sportive dans le cadre de parcours d'insertion des habitant·e·s éloigné·e·s de l'emploi tout en leur permettant de participer à la dynamique des Jeux.

ENGAGEMENT : Proposer aux habitant·e·s des parcours de remobilisation par le sport et les JOP.



ACTIONS : Le Département engage un programme d'actions de qualité, de remobilisation et d'accompagnement vers l'emploi, s'appuyant sur une dimension sportive ou liée aux Jeux, qu'il s'agisse d'une pratique physique ou sportive ou en associant les usager·ère·s au projet olympique et paralympique, en particulier en direction des jeunes.



Financer un programme d'actions de remobilisation vers l'emploi par le sport pour **les jeunes**



Lancer des actions de remobilisation renforcées en **direction des femmes**

Il s'agira également d'actions de recrutement direct (classes préparatoires à l'emploi ; boot camp alternance ; job dating et challenges sportif ; etc.) en lien avec les missions locales.

Le Département aura une action renforcée en direction du public féminin en difficulté sociale et très éloigné de l'emploi, via des actions et parcours adaptés intégrant leurs difficultés spécifiques comme leurs capacités.

Accélérer la réussite de nos athlètes

ENJEUX : Avec sept médaillé-e-s licencié-e-s sur le territoire et une trentaine d'athlètes participant-e-s aux Jeux, la Seine-Saint-Denis s'est illustrée pendant les Jeux de Tokyo comme un département sportif et offrant la possibilité aux athlètes d'y poursuivre leur rêve.

Dans le cadre des Jeux de Paris 2024, l'enjeu pour le Département est double : continuer à offrir la possibilité à des jeunes talents de s'épanouir sportivement en Seine-Saint-Denis et renforcer son accompagnement des sportif-ve-s de haut-niveau déjà confirmé-e-s dans leur réussite sportive.

Cet accompagnement répond également au besoin d'aider les sportif-ve-s dans leurs projets de formation et d'insertion professionnelle durable.



© Département de la Seine-Saint-Denis - Sylvain Hitau

ENGAGEMENT : Soutenir les jeunes athlètes et athlètes confirmé-e-s de la Seine-Saint-Denis pour permettre leur réussite sportive et professionnelle.

ACTIONS : Pour répondre à ces enjeux, le Département a lancé dans le cadre des Jeux, deux dispositifs renforçant le soutien aux athlètes de haut-niveau en Seine-Saint-Denis :

- Génération Jeux : En 2022, 30 jeunes talents sportifs du territoire seront aidés par une bourse (3 000 euros par an) du Département pour pratiquer leur sport en Seine-Saint-Denis et poursuivre leur double projet scolaire/formation et sportif.

- Recrutement d'athlètes de haut niveau au sein des services départementaux : Le Département compte trois athlètes de haut-niveau parmi ses agent-e-s et prévoit d'en accueillir deux autres. Ces athlètes ont été recruté-e-s via un contrat d'insertion professionnelle leur permettant de concilier leur carrière sportive et un projet professionnel pour préparer la fin de celle-ci.

30

30 jeunes athlètes de haut-niveau soutenu-e-s dans le cadre de Génération Jeux

5

5 athlètes de haut niveau en contrat au Département d'ici 2024

«130 pays dans 130 collèges» : accueillir le monde dans les collèges

ENJEUX : La génération des collégien-ne-s qui accueillera les Jeux en Seine-Saint-Denis doit y participer directement et en retirer tous les bénéfices.

Dès maintenant, le Département souhaite se saisir du projet olympique pour donner toutes les opportunités de réussite éducative aux collégien-ne-s. Que ce soit par la pratique sportive, la découverte de l'histoire des Jeux ou la mise en avant des valeurs olympiques et paralympiques (inclusion, parité, égalité...), le projet Paris 2024 répond aux enjeux éducatifs pour les élèves du territoire.

La mobilisation des collégien-ne-s au travers des projets d'établissement permettra de renforcer leur appropriation du plus grand événement mondial et de ses conséquences sur leur cadre de vie.

ENGAGEMENT : Permettre aux collèges du Département de construire un projet éducatif autour de l'accueil du monde entier en Seine-Saint-Denis.



© Département de la Seine-Saint-Denis - Nicolas Moulard

ACTIONS : Le Département proposera en 2022 aux 130 collèges publics dont il a la charge de représenter l'un des 205 pays participant aux compétitions olympiques et paralympiques.

Après le choix d'un pays par chaque collège, celui-ci pourra être accompagné pour mener des activités lui permettant de mieux découvrir le pays : ateliers en lien avec les enseignements pluridisciplinaires, rencontres de sportif-ve-s de haut niveau issu-e-s de ce pays, rencontres

avec des associations de Seine-Saint-Denis valorisant la culture locale et les migrations, voyages scolaires sur place en lien avec les JOP, etc.

Le projet donnera lieu à des temps forts de valorisations au sein des collèges autour des JOP tout au long des trois années scolaires dans le cadre de la semaine olympique et paralympique au collège ou de la journée olympique et paralympique du 23 juin et de la journée internationale des personnes handicapées.

Le Département souhaite également donner une dimension européenne à ce projet en l'associant à Erasmus+ pour permettre à des classes de 25 collèges de bénéficier d'un séjour au sein de l'un des États membres de l'Union Européenne.

130



130 collèges mobilisés autour des Jeux de Paris 2024

Des échanges et voyages pour au moins 25 collèges

4.

Accélérateurs d'attractivité et de transformations écologiques du territoire

Ville de demain

Attractivité du territoire

Transition écologique



Des Jeux pour préfigurer la ville durable de demain

ENJEUX : L'héritage matériel de Paris 2024 en Seine-Saint-Denis vient accélérer et orienter la transformation urbaine du territoire. Il consacre son attractivité, mais aussi le besoin de construire des aménagements et des équipements olympiques au rendez-vous de la transition écologique, de la prise en compte des usages et des besoins de tout-e-s, ou encore du nécessaire rattrapage en matière d'équipements sportifs et en particulier nautiques.

C'est avec cette ambition et cette exigence que le Département s'engage dans la réalisation de sept projets inscrits dans la programmation de la SOLIDEO et dans son financement à hauteur de 67,4 millions d'euros.

ENGAGEMENT : Livrer des équipements et aménagements exemplaires en matière de durabilité, d'accessibilité universelle, de prise en compte des nouveaux usages sportifs, de mixité fonctionnelle et sociale.

ACTIONS : Le Département accompagne et facilite l'insertion urbaine des grands projets d'aménagement des Jeux sur



© Solideo

son territoire. Autour du projet de cluster des médias à Dugny et au Bourget, le Département a initié un concours international d'architecture visant à engager un nouveau pôle de développement urbain et durable facilitant l'accès au parc départemental Georges Valbon et permettant de créer 1 300 nouveaux logements. Le Département assure la réalisation d'aménagements routiers (RD30, RD50 et RD932), mais aussi la dépollution et la renaturation de 13 hectares du Terrain des Essences à la Courneuve intégrant le parc. Il accompagne également le projet urbain de village des athlètes à Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis, 100% accessible au sein duquel il réalise

un projet de franchissement urbain dédié aux mobilités douces. Le Département porte son engagement dans l'héritage matériel des Jeux principalement au service du rattrapage en matière d'équipements sportifs. Il réalise la reconstruction de la piscine de Marville, finance le projet du centre aquatique olympique, mais aussi parmi plus de 10 projets de reconstruction ou de rénovation de sites d'entraînement, dont quatre piscines. Il a par ailleurs permis que le PRISME intègre la programmation de la SOLIDEO en tant que seul élément tangible de l'héritage paralympique en Seine-Saint-Denis.

L'ensemble de ces projets s'inscrit dans un haut niveau d'exigence en matière de durabilité (matériaux biosourcés ou faiblement carbonés, réemploi et recyclage des déchets, énergies renouvelables etc.), d'accessibilité universelle des aménagements et équipements, de prise en compte des usages et besoins des habitant-e-s (trames sportives, loisirs, cheminements piétons adaptés aux besoins des riverains, etc.).



Accompagner l'insertion urbaine des grands projets d'aménagements pour les JOP

Financer et livrer un héritage en matière d'équipements sportifs

Engager dans tous les projets un haut niveau d'exigence et d'innovation en matière de durabilité et de prise en compte des besoins des habitant-e-s

Accélérer la baignabilité du territoire

ENJEUX : L'engagement pris de rendre la Seine baignable permet de fédérer les acteur-ric-e-s public-que-s dans une dynamique positive de respect de l'environnement et de limitation des impacts de l'homme sur les milieux nautiques. Le Département agit concrètement au titre de sa compétence en assainissement et de lutte contre les inondations pour permettre de relever ce défi.

Le Département va plus loin en proposant de nouveaux espaces de baignabilité pour les habitant-e-s dans les parcs départementaux qui préparent le territoire à l'adaptation au changement climatique tout en proposant de nouveaux espaces de loisirs et propices au savoir-nager.

ENGAGEMENT : Agir pour la baignabilité de la Seine et offrir aux habitant-e-s de nouveaux espaces de baignade.

ACTIONS : Le Département, afin de conforter ses parcs départementaux comme des espaces de nature et de loisirs



©Thibault Doucerain pour Green Concept

accessibles à toutes et tous, y investit fortement pour développer l'offre d'activités et leur attractivité. C'est dans ce cadre qu'il va réaliser deux nouveaux espaces de baignade au sein du parc départemental Georges Valbon, et du Parc de la Bergère à Bobigny avec le lancement des travaux respectivement en 2022 et 2023 et une ouverture au public prévue à l'été 2024.



Investir pour la baignabilité de la Seine



2 nouveaux espaces de baignade en milieu naturel dans les parcs départementaux en 2024

Le Département agit par ailleurs très concrètement et en réalisant des investissements sur son patrimoine d'assainissement et de lutte contre les inondations importantes pour permettre de tenir l'engagement de la baignabilité de la Seine en 2024 en améliorant la qualité de la Marne : avec la création du bassin de rétention de la Fontaine des Hanots à Montreuil pour 29,1 millions d'euros, du Bassin Saint-Baudile à Gagny pour 30 millions d'euros dans le cadre de son plan bassins de 100 millions d'euros, avec la mise en conformité de réseaux de branchements d'eaux pour 2024 pour un montant cumulé de 21 millions d'euros, ou avec la création de la Vanne Thomoux et la liaison sous la Marne à Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand pour 2024 permettant d'améliorer la qualité de l'eau et les déversements en Marne pour un montant de 20 millions d'euros.

Des espaces publics terrains des Jeux

ENJEUX : Le Département est engagé dans une démarche dont le but est de faire de l'espace public un « bien commun », vecteur de lien social et de nouveaux usages pour tout-e-s les Séquano-Dionysien-ne-s.

Cette réflexion est menée dans le contexte d'organisation des JOP en 2024 à Paris et en Seine-Saint-Denis. Le programme à développer se veut un catalyseur d'actions liées à l'embellissement de l'espace public à travers une démarche artistique, ludique et sportive dans un souci d'inclusivité (femmes, personnes en situation de handicap, enfants et jeunes, personnes âgées) et d'implication des habitant-e-s dans la création de leur nouveau cadre de vie.



© Département de la Seine-Saint-Denis - Franck Rondot

ENGAGEMENT : Investir l'espace public au travers d'une démarche artistique, ludique et sportive annonçant la tenue des Jeux de 2024.

ACTIONS : Le Département lancera dès 2022, des actions de valorisation en lien avec l'olympisme avec la création de « parcours paysagers, artistiques et sportifs » emblématiques le long des canaux et des bords de Marne

composés d'agès sportifs et ludiques, de mobiliers urbains détournés, d'œuvres d'art et de signalétiques et d'activités sur l'eau. Cette stratégie sera poursuivie après 2024 en l'inscrivant dans la dynamique des grands projets de requalification de voirie et des actions d'urbanisme transitoires sur l'espace public.



Des parcours paysagers, artistiques et sportifs



Améliorer le cadre de vie

La Seine-Saint-Denis, terre de grands événements

ENJEUX : Coupe du monde de football en 1998, Euro 2016 ou encore COP21, la Seine-Saint-Denis est depuis plusieurs années un territoire de choix pour l'organisation des plus grands événements internationaux. Les Jeux de Paris 2024 et la mobilisation des acteur-rices du territoire sont une nouvelle opportunité d'accroître l'attractivité de la Seine-Saint-Denis et sa capacité à accueillir tout ou une partie des plus grands événements mondiaux.

Le Département profitera des Jeux pour renforcer cette attractivité en faisant connaître ses atouts aux fédérations internationales (qui fixent le cadre des compétitions), aux organisations sportives et à l'écosystème événementiel impliqué dans l'organisation de ces olympiades ou d'autres grands événements. Il souhaite notamment mettre en avant une exemplarité écoresponsable dans l'organisation des grands événements et en faire un élément décisif pour attirer les organisateur-rices sur son territoire.

Parce que le Département défend également la nécessité de développer la pratique pour toutes



et tous et l'importance de valoriser le paralympisme et le sport professionnel féminin, une attention particulière sera portée à l'accueil des compétitions internationales mixtes, féminines, paraspportives et/ou reflétant l'identité du territoire.

ENGAGEMENT : Faire de la Seine-Saint-Denis une terre d'accueil pour les grands événements sportifs internationaux.

ACTIONS : Le Département écrira un dossier de candidature général pour l'accueil d'événements sportifs, déclinables selon la discipline concernée et précisant les atouts du territoire : équipements sportifs de compétition, infrastructures d'hébergement et de transport, qualité de l'accueil, etc.

Le territoire travaille également à une offre commune avec la Ville de Paris afin de multiplier les candidatures et de garantir l'excellence des dossiers en matière de développement durable.

Ces actions seront accompagnées d'actions de communication nationales et internationales afin de promouvoir le territoire séquanodionysien.



Multiplier les candidatures de la Seine-Saint-Denis à l'accueil des grands événements internationaux



Faire valoir les atouts de la Seine-Saint-Denis dans l'accueil de grands événements sportifs internationaux

Une Seine-Saint-Denis 100% cyclable

ENJEUX : Le Département mène une politique ambitieuse en faveur du développement des mobilités douces, tant pour aménager des pistes cyclables que pour promouvoir et faciliter les usages du vélo en ville.

Les Jeux et les engagements pris autour de l'accessibilité des sites olympiques et paralympiques en vélo, viennent renforcer cette mobilisation départementale.

ENGAGEMENT : Utiliser les Jeux pour accélérer la pratique cycliste avec des sites 100% accessibles à vélo.



© Département de la Seine-Saint-Denis - Nicolas Moulard

ACTIONS : Le Département s'engage à réaliser des aménagements cyclables sur l'ensemble de son patrimoine routier départemental pour 2024 dans le cadre de son plan vélo doté de 150 millions d'euros d'investissements.

Le Département traduit cet engagement dans ses opérations d'aménagements olympiques et paralympiques à l'image du FRISD, un pont réservé au bus et mobilités

douces au cœur du Village des athlètes entre Saint-Denis et l'Île-Saint-Denis ; de la requalification de la RD932 pour faciliter l'accès modes doux à la piscine d'entraînement de Marville ; et de la réalisation de cheminements modes doux sur les axes départementaux du Cluster des médias (RD902, RD50 et RD30).

Par ailleurs, le Département est fortement engagé auprès de Paris 2024 et des parties prenantes pour garantir l'accessibilité à vélo de 100% des sites olympiques et paralympiques situés en Seine-Saint-Denis.

150
d'euros investis

150 millions d'euros investis pour réaliser des aménagements cyclables sur l'ensemble du patrimoine routier départemental pour 2024



3 opérations d'aménagements routiers cyclables dans le périmètre des sites JOP

100%

100% des sites accessibles à vélo

Des événements écoresponsables

ENJEUX : Paris 2024 a fait de l'exemplarité environnementale un axe clé de son projet pour relever le défi des premiers Jeux à impact positif sur le climat.

Dans ce contexte, le Département compte prendre sa part en participant à l'accélération de la transition écologique dans le sport, les territoires et les grands événements.

Il accompagnera la structuration et le développement en Seine-Saint-Denis d'une filière de l'évènementiel écoresponsable et dont les acteur-ric-e-s seront invité-e-s à postuler aux marchés des Jeux.

ENGAGEMENT : Utiliser les festivités autour des Jeux pour promouvoir des événements écoresponsables.



© Département de la Seine-Saint-Denis - Sylvain Hitau

ACTIONS : Afin de structurer une filière événementielle écoresponsable, le Département participera à la constitution et l'animation d'un réseau d'acteur-ric-e-s locaux-ales avec la mise en œuvre d'une plateforme de solutions écoresponsables en ligne. Cet engagement sera renforcé par la mise en œuvre d'une charte de l'évènementiel écoresponsable.

Le Département engage un travail spécifique en direction du mouvement sportif dans le cadre d'un atelier de la Fabrique des Jeux pour le sensibiliser aux nouvelles pratiques écoresponsables (zéro déchet, restauration durable, écoconception des produits et équipements...).

Dans le cadre du Bel été solidaire et olympique 2021, le Département a expérimenté cette démarche avec l'ensemble de ses partenaires et souhaite la systématiser dans les années à venir. Le Département réalisera ainsi des diagnostics de gisement de déchets sur les événements qu'il organise.

À ce titre, la collectivité fera de son projet de Live Site pour 2024 un démonstrateur à grande échelle de l'évènementiel écoresponsable et de la capacité d'innovation des acteur-ric-e-s du territoire.



Mise en œuvre d'une **plateforme** des solutions **écoresponsables** pour l'écosystème événementiel du territoire

100%

Vers **100% d'événements écoresponsables** en 2024



Un **Live Site festif et écoresponsable** pendant les Jeux

L'économie circulaire entre en Jeux

ENJEUX : Les grands projets d'équipements et d'aménagements des Jeux mais aussi les travaux du Grand Paris express ou encore de l'ANRU sont des opportunités de faire mieux en matière d'impact de la construction sur l'environnement. L'économie circulaire offre des solutions et des outils concrets pour limiter l'empreinte carbone des projets d'aménagements.

Les Jeux offrent l'opportunité de tester et de pérenniser ces solutions innovantes sur le territoire.

ENGAGEMENT : Mettre en œuvre une stratégie départementale pour le développement de l'économie circulaire dans le BTP.

ACTIONS : Le Département met en relation les maîtres d'ouvrage avec les acteur·rice·s du réemploi/recyclage, dans le cadre d'un comité départemental de la filière de la construction durable afin de coordonner l'ensemble des acteur·rice·s et ressources autour de cet objectif.



Le Département procédera à la recherche de fonciers disponibles sur le territoire départemental pour la mise en œuvre de plateformes de réemploi des déchets et matériaux de construction.

Le Département s'engagera pour intégrer dans les projets départementaux les principes et objectifs en matière d'écoconception, de réemploi et de valorisation des ressources.



Assurer une coordination départementale de l'économie circulaire dans le BTP autour des grands projets



Identification de fonciers pour des plateformes de réemploi



Exemplarité du Département sur ses projets



   
SUIVEZ-NOUS #SSD93
seinesaintdenis.fr